



PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL de MOULINS LA MARCHE

Date du Conseil Municipal : 5 mars 2025

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie à 20H00 sous la Présidence de M. **Fabrice GLORIA**, Maire

Etaient présents : GLORIA Fabrice, CASTEL Guillaume, MICHEL Benoît, VITRY Sandrine, HAUVILLE Anne, FARDOIT Jean, BIGNON Jérôme, DE LA HITTE Edouard, ~~BOURCET Benoît~~, STUMBOFF Richard, GORET Jasmy, ~~LECHAT Anne-Sophie~~, RETAILLÉ Claire

Excusés : FARDOIT Jean, LECHAT Anne-Sophie

Absent : BOURCET Benoît

Secrétaire de séance : GORET Jasmy

Pouvoirs : FARDOIT Jean donne pouvoir à HAUVILLE Anne
LECHAT Anne-Sophie donne pouvoir à GLORIA Fabrice

ORDRE DU JOUR

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour. Accord en est donné à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 février 2025

M. le Maire met à l'approbation le procès-verbal du conseil municipal du 5 février 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 5 février 2025.

Encaissement d'un chèque

Lors de l'épisode de neige de novembre dernier, un accrochage a eu lieu entre un véhicule venant de la rue de Schmitten et un autre venant de L'Aigle. Ces deux véhicules ont fini leurs courses dans la haie face à la coopérative agricole. Des constats amiables ont été réalisés avec chacun des conducteurs. Un devis d'arrachage de la partie de la haie abîmée et de replantation a été fourni. La compagnie d'assurance du chauffeur responsable de la collision a pris en charge les dommages créés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'encaissement du chèque d'un montant de 1 414.64 euros de la compagnie d'assurances MAAF en dédommagement des dégradations causées par l'accident de la circulation de novembre 2024.

Délégué SIVOS

Mmes Lechat et Retaillé, conseillères municipales, représentent la commune au sein du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). Depuis plusieurs mois, les réunions de SIVOS doivent se faire en deux temps car le quorum n'est jamais atteint à la première réunion.

Mme Lechat nous a fait part de son souhait de ne plus représenter la commune en tant que déléguée pour le SIVOS. Il est proposé de désigner un autre délégué au sein des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Vitry en tant que déléguée de la commune de Moulins-la-Marche au sein du SIVOS.

Information en sera donnée au conseil d'administration du SIVOS.

Modification du temps de travail des agents « France Services »

Lors de précédentes réunions, nous avons abordé le transfert du bureau de Poste en Agence Postale Communale (APC) au sein des locaux de France Services. Ce transfert sera effectif le jeudi 10 avril prochain. Une grande partie du mois de mars sera consacré à la formation des agents. La France services sera donc fermée pendant ces périodes de formation.

Pour répondre à ce nouveau service, nous avons proposé, afin de pérenniser les emplois des deux agents France Services, de compléter leur temps de travail et de les passer à 35 heures hebdomadaires.

Pour ce faire, il convient de procéder à la suppression des deux postes d'adjoints administratifs de 24 heures hebdomadaires et de créer deux postes d'adjoints administratifs à temps plein.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de supprimer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, temps incomplet de 24 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer deux postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, temps complet.

M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Création d'un parking pour les professionnels de la maison médicale

Lors du débat d'orientation budgétaire, il avait été abordé la possibilité de créer un parking, en bout du terrain de foot, pour les véhicules des professionnels de santé. Cette création de stationnement a pour but de désengorger le parking actuel de la maison médicale, qui est fréquemment complet.

Afin de ne pas déranger les travaux de l'extension du pôle de santé, il a été décidé d'acter les travaux de cette aire de stationnement.

Deux devis ont été reçus pour la création en gravillonnage bicouche à l'émulsion de bitume sur une surface de 555 m² :

- Pinot TP : 22 692.62 euros TTC
- Guérin TP : 24 657.00 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise Pinot TP pour la somme de 22 692.62 euros TTC.

Divers

- M. le Maire indique avoir reçu une étude technique et chiffrée pour le déplacement de la borne de recharge des véhicules électriques. Vu le montant annoncé restant à la charge de la commune, il est proposé de maintenir la borne de recharge à son emplacement initial et d'en renforcer la sécurisation et les aménagements autour.

- M. Le Maire annonce que différents projets sont en cours d'étude pour la reprise des locaux de l'ancienne maison de retraite.

- Un primeur nous a sollicité pour venir exposer sur le marché du samedi matin à compter du 8 mars. Un maraicher viendra à compter d'avril, lorsqu'il aura des produits à vendre.

- Les places de parking de la rue Jean Gabin vont être réalisées le jeudi 6 mars.

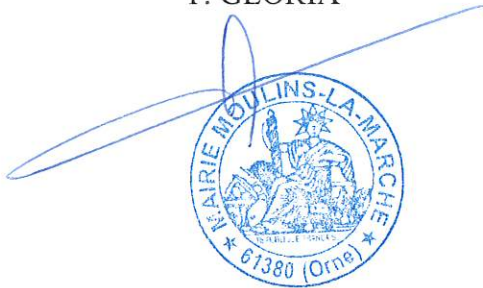
Questions diverses

➤ M. Goret demande si un filet pare-ballons va être installé en bout du terrain de foot suite à la création du parking pour les professionnels de santé. Le coût de ce filet est très important. Les matches ont lieu principalement les week-ends lorsque la maison médicale est fermée. M. le Maire propose de voir dans le temps la nécessité effective de cet investissement.

- M. Stumboff annonce qu'il ne pourra pas être présent à la réunion de lancement de l'étude stratégiques des petites centralités le mercredi 12 mars à 13h30 en mairie. Il est demandé aux élus d'être présents car cette réunion fixera les objectifs et attentes de la commune.
- M. Stumboff regrette que des individus aient dégradé la piste d'apprentissage du vélo.
- Mme Hauville a participé avec Mme Vitry à l'inauguration de l'exposition sur les 40 ans d'amitié Franco-allemande qui a lieu à la médiathèque. Cette année, ce sont les jumeaux allemands qui viennent en France. Actuellement il y a 44 jumeaux qui viennent en bus et 15 jeunes qui viennent à vélo ! Le comité de jumelage cherche des familles pour accueillir nos amis allemands.
- M. de la Hitte explique qu'il ne pourra pas être présent à la réunion de la commission des impôts. Il est décidé, au vu des autres retours, de changer la date.

Prochaine séance le 16 avril 2025.
Levée de séance à 21h10.

Le Maire,
F. GLORIA



Le secrétaire,
J. GORET